U.F.R. SCIENCES HUMAINES – **Département de MUSICOLOGIE**
4 Bd Gabriel – BP 171270 – 21072 DIJON CEDEX
☎ 03.80.39.56.17
thierry.fallet@u-bourgogne.fr

EPREUVES ECRITES de la SESSION de JANVIER 2023
CE TABLEAU TIENT LIEU DE CONVOCATION AUX EXAMENS

IMPORTANT : *Après lecture attentive du tableau des examens*, **les étudiants constatant une incompatibilité entre les épreuves sont priés de le signaler au secrétariat, par courrier électronique ou par téléphone.**

Aucune convocation aux épreuves orales n'est envoyée aux étudiants : ils doivent consulter les panneaux d'affichage de leur section. Aucun renseignement concernant ces oraux n'est communiqué par téléphone.

RAPPEL DES CONSIGNES RELATIVES A LA DISCIPLINE DE L'EXAMEN :
Tout étudiant doit être présent 30 minutes avant le début des épreuves, en possession de sa carte d'étudiant et d'une pièce d'identité à chaque épreuve (sans ces documents, il n'est pas autorisé à composer) et doit :

➢ avant d'entrer dans la salle d'examen :
Consulter la liste des étudiants autorisés à composer à l'entrée de l'amphithéâtre ou de la salle d'examen afin de vérifier que son nom figure sur cette liste.

➢ dans la salle d'examen :
- déposer son cartable ou sac devant l'estrade de l'amphithéâtre ou au fond de la salle,
- s'asseoir impérativement à la place attribuée ou, en l'absence de numéro attribué, suivre les consignes de l'enseignant responsable de la surveillance de l'épreuve. Dans les deux cas, une place doit rester libre entre chaque candidat.

Aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter définitivement la salle avant la fin de la première heure de composition une fois les sujets distribués, même s'il rend une copie blanche.
Les candidats demandant à quitter provisoirement la salle n'y sont autorisés qu'un par un et doivent remettre leur copie au surveillant qui leur restitue à leur retour.

Il est interdit :
- de communiquer entre candidats ou avec l'extérieur,
- **d'utiliser ou même de conserver sans les utiliser les téléphones portables et tout autre dispositif électronique permettant le stockage de données (Ipod, appareil photo numérique…), et des documents non autorisés pendant l'épreuve**.

Fraudes :
Conformément à la charte des examens (incluse dans le référentiel commun des études LMD), **TOUT ETUDIANT CONVAINCU DE FRAUDE FERA L'OBJET DES PROCEDURES DISCIPLINAIRES REGLEMENTAIRES.**

RESULTATS D'EXAMENS
➢ Après délibération des jurys (prévue dans la 1ère quinzaine de février 2023), les résultats pourront être consultés sur Internet par l'**ENT** (Environnement Numérique de Travail) à l'adresse **http://ent.u-bourgogne.fr**, à condition d'avoir été au préalable inscrit sur la messagerie étudiante.
En cas de problème, s'adresser au **guichet unique informatique**, à la Maison de l'Etudiant.

PROCHAINE SESSION D'EXAMENS
Les examens du 2nd semestre auront lieu : du mardi 02 au samedi 13 mai 2023.

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE UFR SCIENCES HUMAINES	TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EXAMENS ÉCRITS	SESSION 1 JANVIER 2023

MASTERS 1 et 2 MUSICOLOGIE de la CRÉATION et de la PERFORMANCE (Recherche)

Date	Discipline	Année	Heure	Durée	Epreuve	Effectif	Lieu ou modalité	*Surveillants (* responsable sujet)*
Lundi 02 janvier 2023								
Mardi 03 janvier 2023								
Mardi 03 janvier 2023	Musicologie *(avec M1 IFPE)*	**M2**	**10h à 11h**	**écrit 1h**	**UE3 - Approches cognitives de la musique** Apprentissage et compréhension multimédia	**07**	**Salle 223** (bâtiment Droit/Lettres - 2ème étage, couloir de Lettres)	**M. BOUCHEIX Jean-Michel*** M. THIBAUT Jean-Pierre
Mercredi 04 janvier 2023								
Jeudi 05 janvier 2023								
Jeudi 05 janvier 2023	Musicologie *(avec M1 IFP)*	**M1**	**10h à 11h**	**écrit 1h**	**UE3 - Approches cognitives de la musique** Musique	**12**	**Salle 217** (bâtiment Droit/Lettres - 2ème étage, couloir de Droit)	**M. BIGAND Emmanuel*** M. LELEU Arnaud
Vendredi 06 janvier 2023								

Date	Discipline	Année	Heure	Durée	Epreuve	Effectif	Lieu ou modalité	*Surveillants (* responsable sujet)*
Lundi 09 janvier 2023								
Mardi 10 janvier 2023								
Mardi 10 janvier 2023	Musicologie	**M1 M2**	**14h à 16h**	**écrit 2h**	**UE4 - Outils** Langue vivante : Italien (niveau Initiation 1, Initiation 2 et Approfondissement 1)	*07* *(M1 = 04 + M2 = 03)*	**Amphithéâtre PROUDHON** (bâtiment Droit/Lettres - rdc, hall de Droit)	**Mme ZORAT Ambra***
Mercredi 11 janvier 2023								
Jeudi 12 janvier 2023								
Vendredi 13 janvier 2023								

Dijon, le 12/12/2022